

LISTE DES ESPECES : RÉPARTITION ET ÉCOLOGIE

La cartographie des espèces est présentée dans le maillage U.T.M. de 5 km de côté avec la légende suivante :

- observé depuis 1980
- observé avant 1980 (cercle à cheval sur une ligne : observation ancienne mal localisée)
- ⊗ présumé disparu
- ⊕ disparu

En ce qui concerne nos propres relevés, pour essayer d'éliminer la part de subjectivité qui entache le plus souvent les données concernant la fréquence des espèces, nous avons retenu les conventions suivantes : sur les 280 carrés de 5 km de côté du réseau UTM dans le département, présence dans :

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| - 1 ou 2 carrés | RRR (extrêmement rare) |
| - 3 à 6 carrés | RR (très rare) |
| - 7 à 14 carrés | R (rare) |
| - 15 à 29 carrés | AR (assez rare) |
| - 30 à 59 carrés | AC (assez commun) |
| - 60 à 119 carrés | C (commun) |
| - 120 à 200 carrés | CC (très commun) |
| - plus de 200 carrés | CCC (extrêmement commun) |

Epipactis palustris (L.) Crantz (carte 1)

L'*Epipactis* des marais, orchidée des tourbières et des prairies marécageuses neutro-alcalines, est signalé comme rare par LEFEVRE (1866) qui indique six localités réparties dans les zones marécageuses du Perche (Senonches, Tardais, St-Jean-Pierre-Fixte) et des vallées beauceronnes de la Voise (Béville-le-Comte) et de la Conie (Moléans et Conie). Une autre localisation a été relevée dans l'Herbier de la Société dunoise d'archéologie à Dheury (vallée de la Conie).

Aucune de ces stations anciennes n'a été revue. Cette orchidée n'est connue à l'heure actuelle que dans trois stations :

- deux dans le Perche (Frétigny, La-Chapelle-Guillaume),
- une dans la vallée de la Voise au niveau d'un suintement sur le talus de l'autoroute "l'Océane" (implantation récente).

Comme toutes les plantes des milieux marécageux, cette espèce est en nette régression. Sur le plan national la cartographie établie par P. DUPONT et al. (1990) montre une forte raréfaction sur l'ensemble de la plaine française, raréfaction qui n'épargne donc pas notre région.

Les sites où cette espèce est présente sont toujours des plus remarquables par leur ensemble floristique et méritent une protection urgente, leur équilibre étant très fragile.

On peut cependant tempérer cette note pessimiste en constatant que l'*Epipactis* des marais peut s'installer en pionnière dans des sites parfois insolites comme le remblai en gradins du bord de l'autoroute à Ymeray.

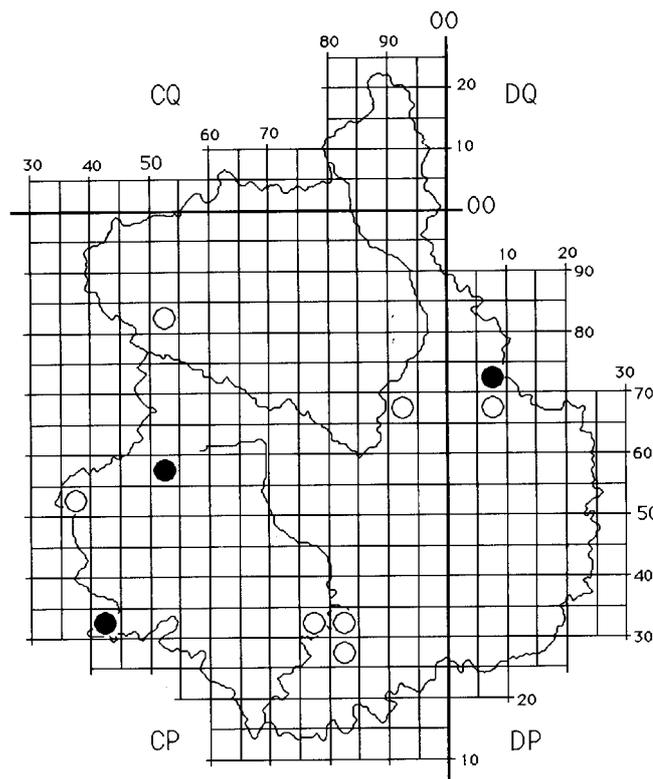
Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

Epipactis helleborine (L.) Crantz (= *E. laifolia* (L.) All. p. p.) (carte 2, fig. 2)

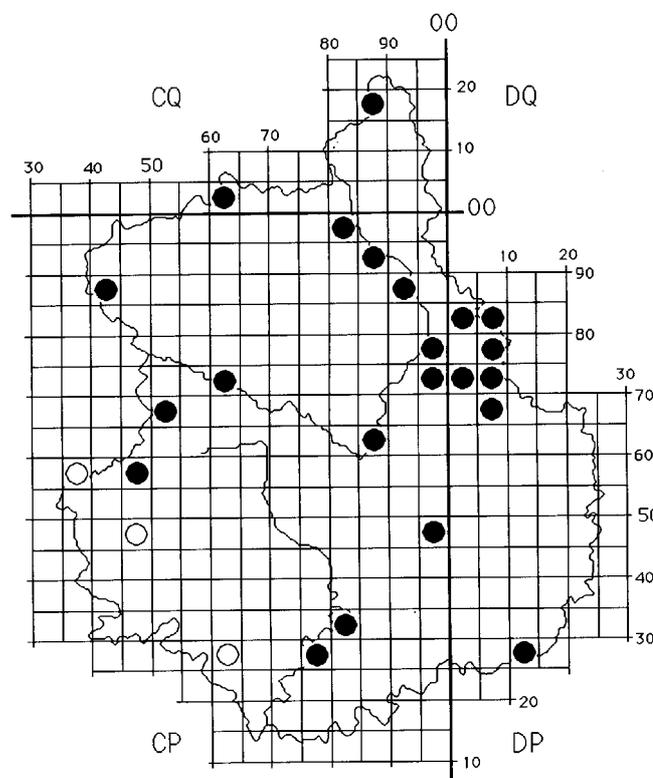
L'*Epipactis* à larges feuilles, Orchidée appartenant au cortège des caractéristiques des milieux boisés mésotrophes, est signalé comme commun (C) par LEFEVRE (1866).

A l'heure actuelle, il peut être considéré comme assez rare (AR) en Eure-et-Loir. On le rencontre principalement dans les chênaies mésotrophes localisé surtout dans les lisières et chemins forestiers. Cependant, la cartographie met en évidence d'importantes lacunes liées, d'une part, à l'écologie de l'espèce qui ne se rencontre ni sur les sols calcaires (comme ceux de Beauce), ni sur les sols trop acides comme ceux des grandes forêts du Perche et, d'autre part, à la présence dans l'Eure-et-Loir de vastes zones cultivées sans boisements.

Il est à remarquer que dans toutes les stations observées, cette espèce ne comporte qu'un nombre limité d'individus.



Carte 1 : Répartition d'*Epipactis palustris* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).



Carte 2 : Répartition d'*Epipactis helleborine* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser (carte 3)

L'*Epipactis sanguine* est une belle espèce aux fleurs brun rouge signalée comme très rare (RR) par LEFEVRE (1866) avec 3 stations dans la région drouaise (Oullins, Cocherelle, Boncourt) et une dans la vallée de la Conie (Civry).

La station de Civry n'a pas été revue, par contre l'espèce est toujours présente, très localisée, dans la région drouaise avec de belles populations sur les pelouses des coteaux crayeux de la vallée de l'Eure et des vallons secs adjacents.

Cette orchidée thermophile préfère les sols crayeux dénudés au tapis végétal ouvert et se rencontre le plus souvent dans la partie supérieure des coteaux. Une forme remarquable à fleur verte a été signalée sur les coteaux de Montreuil (BOUDIER & LAVERRET 1984) .

Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

Epipactis microphylla (Erhr.) Swartz (carte 4 ; fig. 3)

L'*Epipactis* à petites feuilles est une espèce qui n'avait jamais été signalée en Eure-et-Loir. Deux pieds de cette Orchidée ont été observés récemment (P. Boudier, 1991) dans le bois de Cambrai (commune de Fontenay-sur-Conie) en bordure d'une allée forestière séparant une chênaie-charmaie et un bois de Pin noir.

La station se situe en bordure de la chênaie-charmaie qui occupe, en rive gauche, le thalweg à peine marqué de la Conie de Cambrai.

A l'échelon national, cette espèce a une distribution très hétérogène et elle n'est connue en Région Centre qu'en quelques localités au Sud de la Loire.

L'*Epipactis* à petites feuilles, des milieux boisés sur calcaire, est une espèce à éclipse "pouvant rester invisible des dizaines d'années et ne sortir que dans des circonstances climatiques favorables" (BOURNÉRIAS 1979).

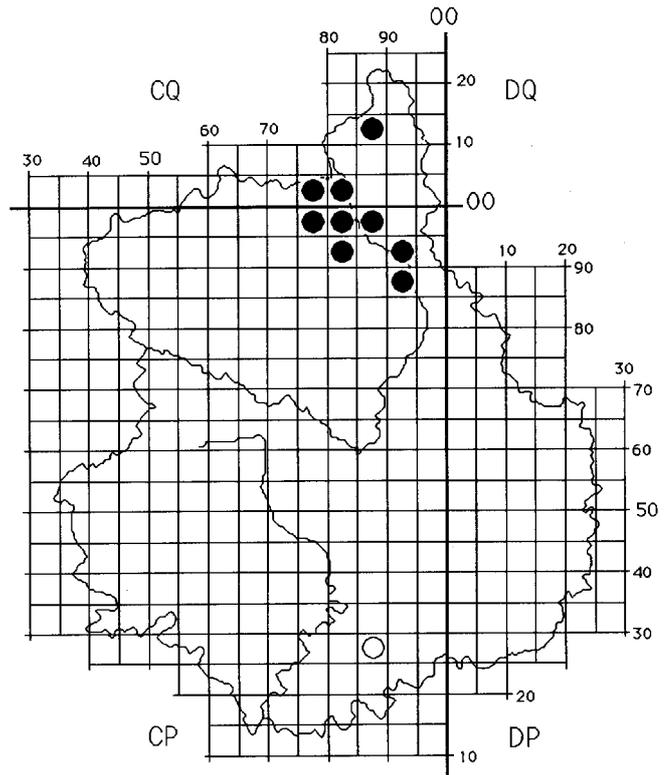
Le bois de Cambrai, seul boisement important sur calcaire de Beauce en Eure-et-Loir possède une flore tout à fait remarquable. En ce qui concerne les Orchidées, déjà 10 espèces nous étaient connues de ce site. La présence d'*Epipactis microphylla* renforce bien l'idée que nous avons de l'intérêt floristique de ce boisement relictuel.

Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

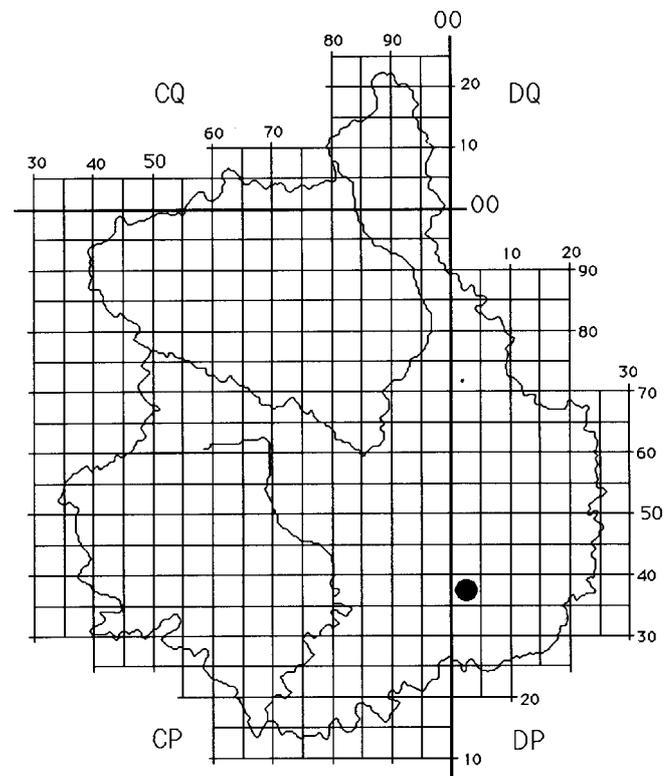
Epipactis purpurata Sm.

JACQUET (1988) mentionne la présence de cette orchidée en Eure-et-Loir sans localisation, l'information lui ayant été communiquée en 1975 par M. Richert (comm. pers. P. Jacquet).

Nous n'avons pas revu cette espèce qui est à rechercher dans les chênaies-hêtraies du département.



Carte 3 : Répartition d'*Epipactis atrorubens* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).



Carte 4 : Répartition d'*Epipactis microphylla* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Cephalanthera damasonium (Miller) Druce
(carte 5)

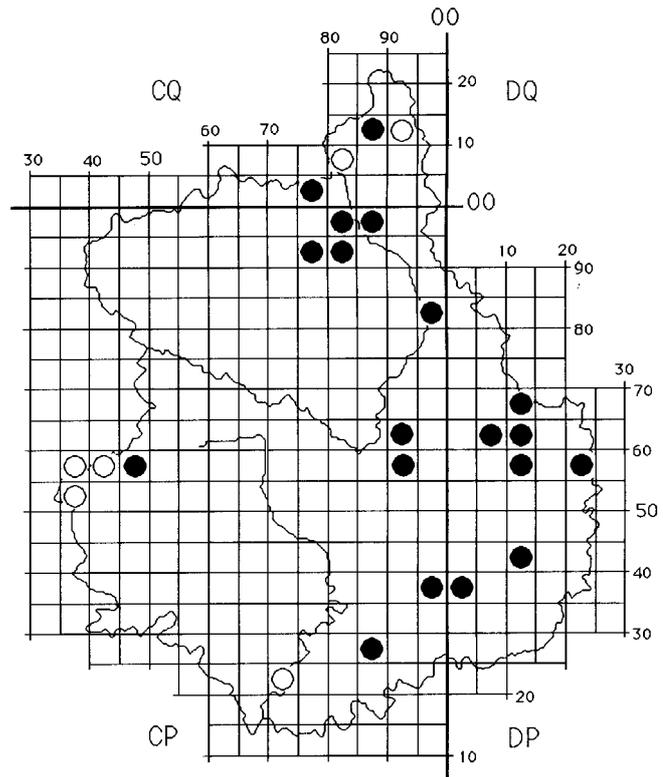
Cette espèce est notée rare (R) par LEFEVRE (1866) avec 4 stations.

Au cours de nos prospections, elle nous est apparue plus fréquente (AR). Elle est présente assez couramment dans les petits bois sur sols calcaires bien drainés qui subsistent en Beauce, au milieu de la plaine céréalière (alliance du Fraxino-Carpinion). On la trouve soit dans les taillis du sous-bois, soit en lisière.

Cephalanthera damasonium est également présent sur les affleurements crayeux de la vallée de l'Eure et de ses affluents en aval de Maintenon, dans des boisements qui évoquent les Hêtraies calcicoles de Haute-Normandie (alliance du Cephalanthero-Fagion).

Enfin, dans le Perche, toujours sur calcaire, ici cénomaniens, il semble plus localisé.

Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.



Carte 5 : Répartition de *Cephalanthera damasonium* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch (carte 6)

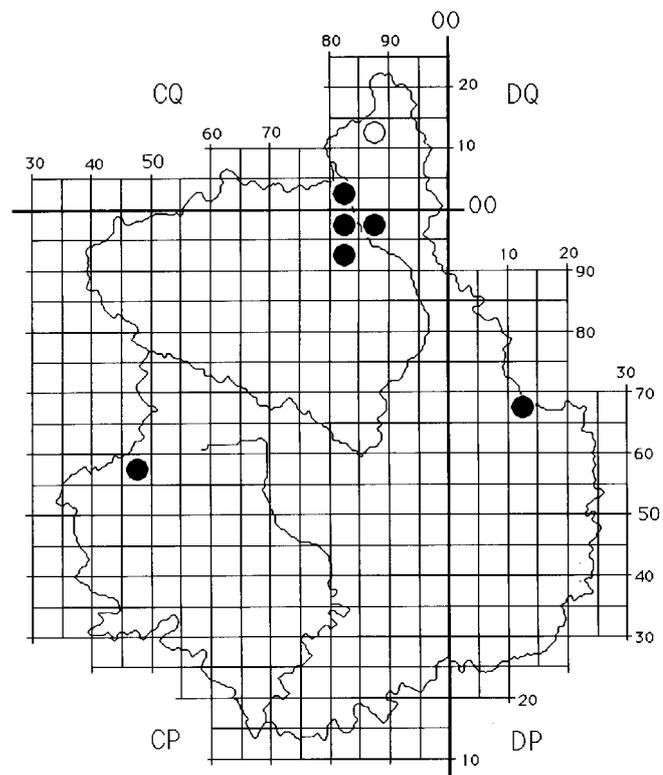
Bien caractérisée par ses feuilles étroites allongées, cette espèce est plus rare que *C. damasonium*. LEFEVRE (1866) n'en signale qu'une station, aujourd'hui disparue, à la Garenne d'Hector près d'Anet. Cette orchidée existe toujours dans la région de Dreux, dans des boisements sur craie sénonienne qui évoquent les Hêtraies calcicoles de Haute-Normandie (alliance du Cephalanthero-Fagion).

Une station sur craie cénomaniens, dans le Perche, (maquis de Plainville) et une autre sur calcaire de Beauce, dans la vallée de l'Aunay.

Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

N. B. : *Cephalanthera rubra* (L.) L. C. M. Richard L'Herbier Amy renferme une planche datée de 1860 avec un exemplaire nommé *C. rubra*, provenant de la Garenne d'Hector à Boncourt.

Cette information n'a pas été reprise par LEFEVRE (1866) et nous rapportons l'échantillon de l'herbier à *Epipactis atrorubens* (Hoffm.) Besser.



Carte 6 : Répartition de *Cephalanthera longifolia* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

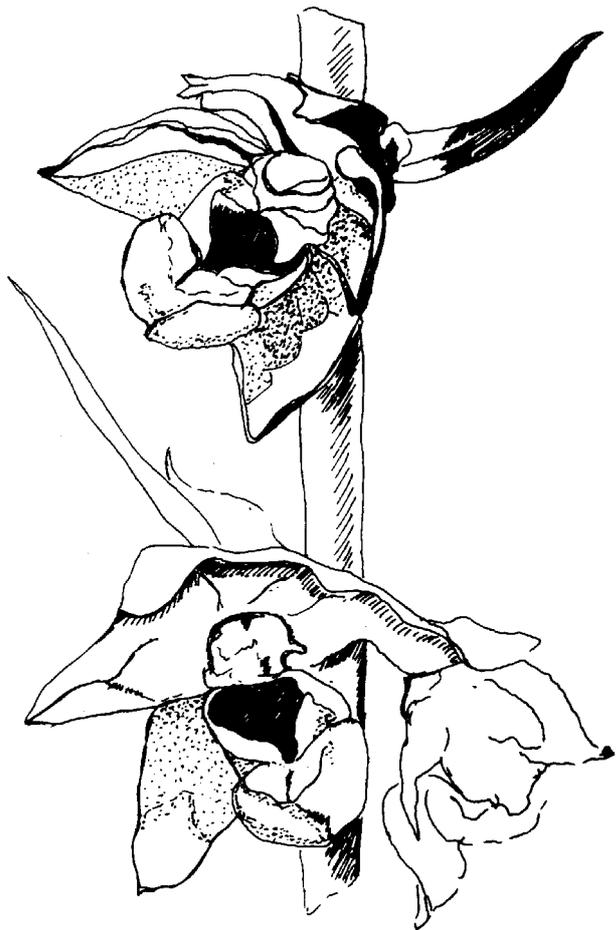


Fig. 2 : *Epipactis helleborine*

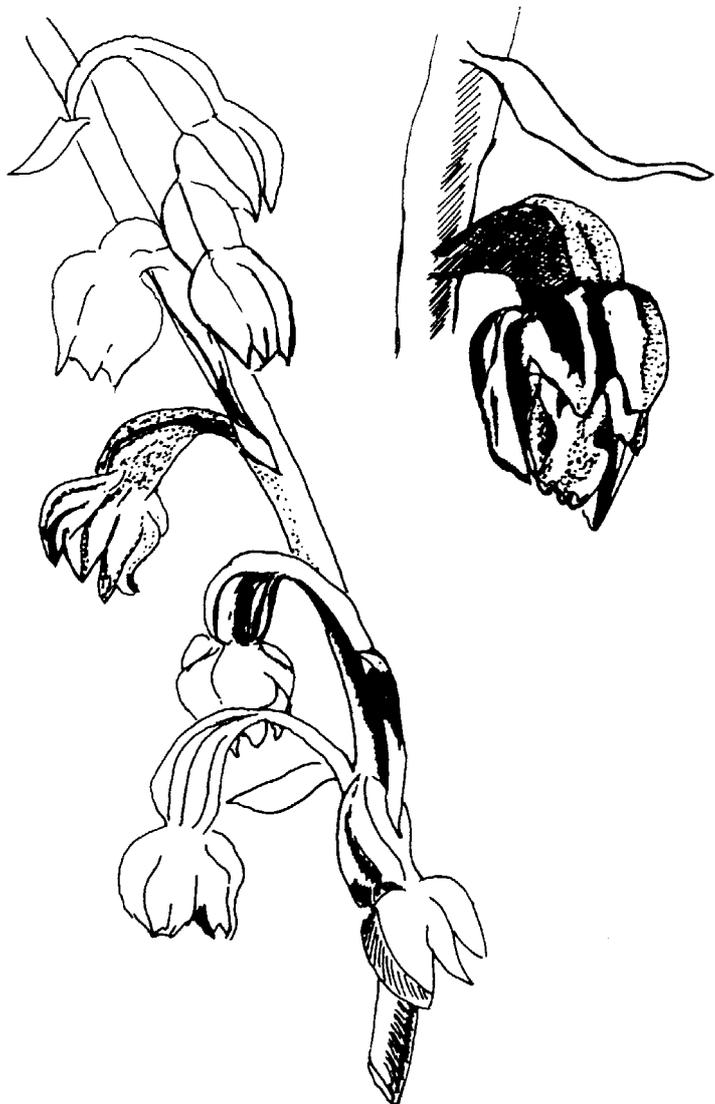


Fig. 3 : *Epipactis microphylla*

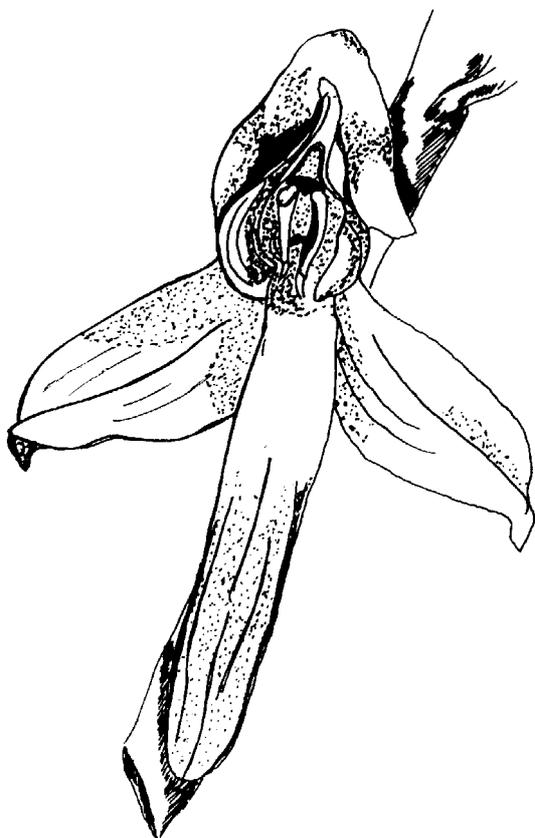


Fig. 4 : *Platanthera bifolia*

Listera ovata (L.) R. B. (carte 9)

La Listère à feuilles ovales, bien caractérisée par ses deux grandes feuilles oblongues opposées et ses fleurs verdâtres, est l'orchidée la plus communément observée dans le département d'Eure-et-Loir.

C'est une espèce mésophile d'humus doux que l'on trouve en sous-bois ou en lisière dans les chênaies-charmaies, dans les chênaies-frênaies calcicoles et les zones des coteaux calcaires les plus frais en voie de reboisement. Enfin, elle subsiste après rudéralisation dans l'ormaie.

C'est dire qu'on va la trouver dans toutes les régions d'Eure-et-Loir aussi bien dans les petits bois qui subsistent au milieu des cultures en Beauce, que sur les coteaux crayeux des différentes vallées (Eure, Loir, Voise...) et dans les parties les moins acides des chênaies du Perche sur argile à silex.

Comme pour toutes les espèces largement répandues, la cartographie que nous présentons n'est certainement pas exhaustive.

Spiranthes spiralis (L.) Chevall. (= *S. autumnalis*)

Spiranthes aestivalis (Poiret) L. C. M. Richard

(carte 10)

Le genre *Spiranthes* est très bien caractérisé par ses fleurs de petite taille en épi hélicoïdal, d'où son nom.

Les 2 espèces françaises, rares sur l'ensemble du territoire, étaient autrefois présentes en Eure-et-Loir. Aucune des deux n'a été revue.

Spiranthes spiralis est signalée comme rare par LEFEVRE (1866) avec 2 stations (Courville et Châteauneuf). Dans le sud du département, COUDRAY (1868) en note deux autres stations (Cloyes et Marboué). Enfin, l'herbier Amy renferme un exemplaire datant de 1828 récolté à Chétiveaux (Fontenay-sur-Eure).

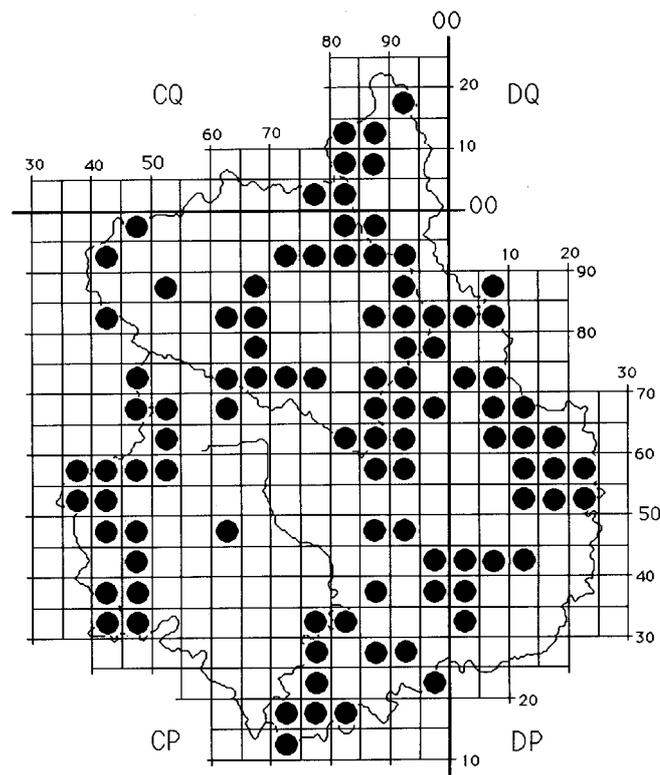
C'est une espèce discrète des pelouses sèches et des landes et ourlets à Callune.

Dans le département, les milieux qui lui sont favorables sont naturellement rares. Il ne nous est pas possible d'affirmer que *Spiranthes spiralis* a totalement disparu d'Eure-et-Loir et sa présence éventuelle est à rechercher dans les landes à Callune notamment en lisière du bois.

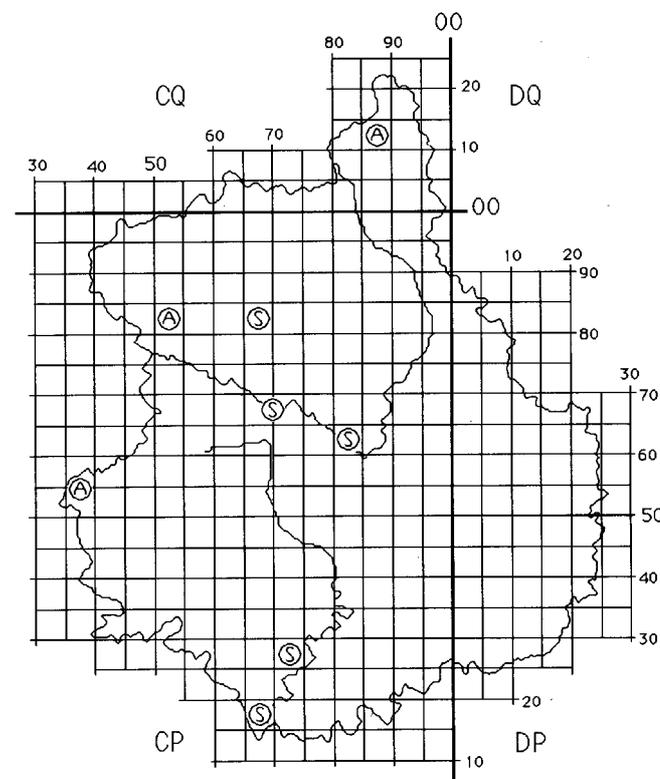
Spiranthes aestivalis, signalée comme très rare (RR) par LEFEVRE (1866), avec 3 localités (Anet, Senonches et Nogent-le-Rotrou), est une espèce des prés marécageux et des landes humides, milieux très raréfiés dans le département.

En forte régression dans toute la France, cette orchidée a très probablement disparu d'Eure-et-Loir.

Ces deux espèces font partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.



Carte 9 : Répartition de *Listera ovata* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km) .



Carte 10 : Répartition de *Spiranthes spiralis* ⊙ et de *Spiranthes aestivalis* Ⓐ en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Goodyera repens (L.) R. Br. (CARTE 11)

Dédiée à J. Goodyer, botaniste anglais du 17^{ème} siècle, cette orchidée n'est pas signalée dans le département par LEFEVRE (1866).

C'est une espèce indigène en France strictement inféodée aux résineux, qui s'est répandue avec l'extension des plantations de conifères notamment de Pins, arbres non spontanés dans les plaines de l'ouest de la France. Il est à noter que la présence du toponyme "le Pin" dans nos régions (Bailleau-le-Pin) viendrait, pour ceux qui sont antérieurs à l'introduction du Pin, non du conifère mais d'une déformation de "l'Épine" (R. Villette, com. pers.)

M. BOURNÉRIAS (1979) rappelle que les premières observations de cette orchidée dans la région parisienne ont été faites par Cosson et Germain en 1861 dans le massif forestier de Fontainebleau.

Pour l'Eure-et-Loir, la première mention, à notre connaissance, de *Goodyera repens* est de LEMEE (1937) qui signale cette plante dans les peuplements des Pins dominant les étangs des Bouillons (commune de Fréigny). Deux autres stations ont été observées récemment sous Pins sylvestres, en forêt de Châteauneuf et sur les coteaux de l'Eure à Montreuil.

Cette espèce, contrairement à toutes les autres orchidées de France, est reconnaissable toute l'année grâce à ses rejets à feuilles persistantes nervées en réseau blanchâtre.

Herminium monorchis (L.) R. Br.

L'Orchis musc, aux petites fleurs vert jaunâtres à odeur de fourmi, est une espèce des pelouses calcaires, très discrète puisqu'elle ne dépasse pas 20 cm, pouvant, de ce fait, passer facilement inaperçue.

Cette orchidée n'est pas signalée par LEFEVRE (1866) et la seule indication que nous ayons est due à JACQUET (1988) l'information lui ayant été fournie en 1975 sans localisation précise par M. Robillard, aujourd'hui décédé, (comm. pers. P. Jacquet).

Sa préférence pour les pelouses calcaires et sa présence dans les départements du Nord du Bassin Parisien (JACQUET 1988) doivent la faire rechercher sur les coteaux de la vallée de l'Eure en région drouaise de Maintenon à Anet.

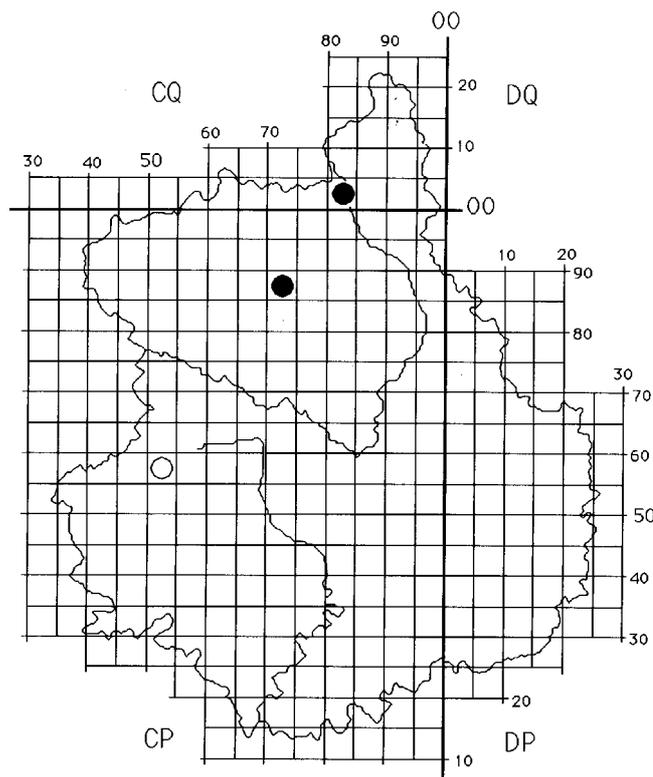
Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

Genre *Platanthera*

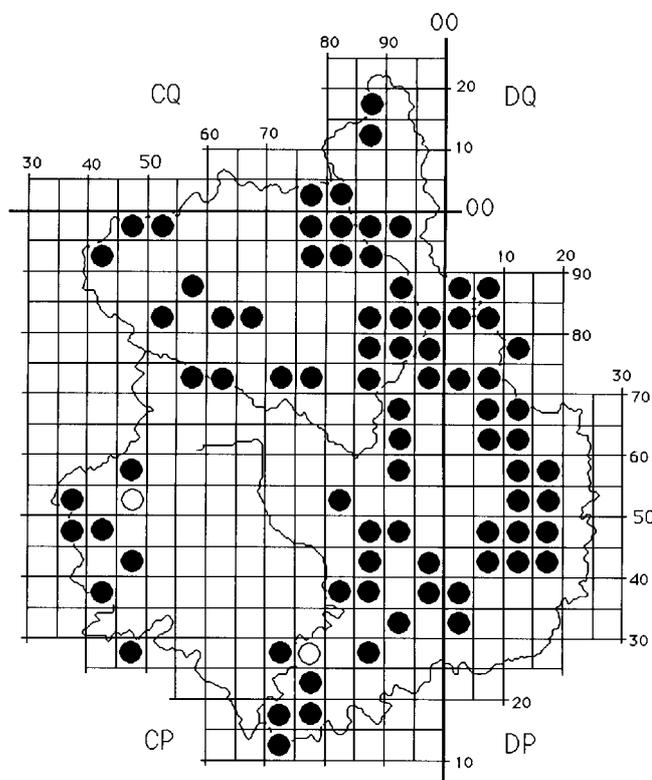
Les Platanthères sont des orchidées bien reconnaissables à leurs fleurs blanchâtres ou verdâtres, à labelle étroit, munies d'un éperon allongé en tube. Elles atteignent 50 cm de hauteur et portent généralement l'une comme l'autre, deux feuilles principales à la base de leur tige.

Deux espèces se rencontrent en France, présentes toutes les deux dans le département. Proches l'une de l'autre sur le plan morphologique, on les reconnaît aux caractères suivants :

- anthère étroite à loges parallèles ; éperon filiforme ; fleurs odorantes..... *P. bifolia*
- anthère large à loges divergentes ; éperon élargi à son extrémité ; fleurs inodores..... *P. chlorantha*



Carte 11 : Répartition de *Goodyera repens* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).



Carte 12 : Répartition de *Platanthera chlorantha* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.
(= *P. montana*) (carte 12)

La Platanthère des montagnes est une des orchidées les plus couramment observées en Eure-et-Loir.

LEFEVRE (1866) la signale comme commune (C). A l'heure actuelle, nous la classons également dans le groupe des espèces communes. On la rencontre :

- sur sol calcaire (à l'est du département, craie ou calcaire de Beauce) notamment dans les pelouses (Brometum) où on la trouve dans les parties les moins arides ainsi que dans les lisières du pré-bois. Il est à remarquer qu'elle est présente dans de nombreux bosquets isolés dans la plaine céréalière.
- sur argile à silex plus ou moins recouvert de limon, dans les zones les moins acides, dans les chênaies mésophiles où elle affectionne surtout les lisières. Elle peut persister dans l'ornaise rudérale.

Les zones de la cartographie où elle est absente peuvent correspondre à une prospection insuffisante.

Platanthera bifolia (L.) L. C. M. Richard (carte 13 ; fig. 4)

La Platanthère à 2 feuilles est noté comme assez commun (AC) sans localisation par LEFEVRE (1866). Cette espèce présente dans 10 carrés, nous apparaît à l'heure actuelle comme rare (R). L'écologie est voisine de celle de *P. chlorantha*. On connaît plusieurs sites (vallée de l'Aigre, vallée de la Conie, St-Maurice-St-Germain, Crucey) où les 2 espèces cohabitent, ce qui permet de vérifier le décalage dans le temps des floraisons, le Platanthère des montagnes étant plus précoce d'environ 2 semaines.

Les stations observées se répartissent de la manière suivante :

- Trois, sur calcaire de Beauce (vallée de l'Aigre, vallée de la Conie), sur pelouse.
- Les autres stations sont sur argile à silex, plus ou moins recouvert de limon soit en lisière de bois ou dans des chemins forestiers (région du Perche) soit dans des prairies de pacage à moutons (camp militaire de Crucey).

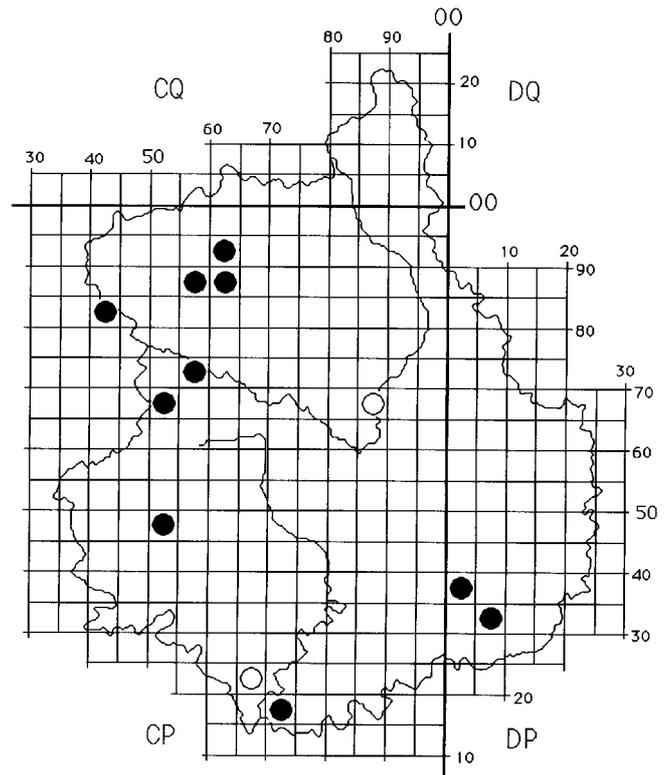
Ces observations confirment les remarques faites par BOURNÉRIAS (1979) qui note la tolérance de cette espèce vis à vis de divers facteurs écologiques (humidité, lumière, réaction du sol).

Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. (carte 14)

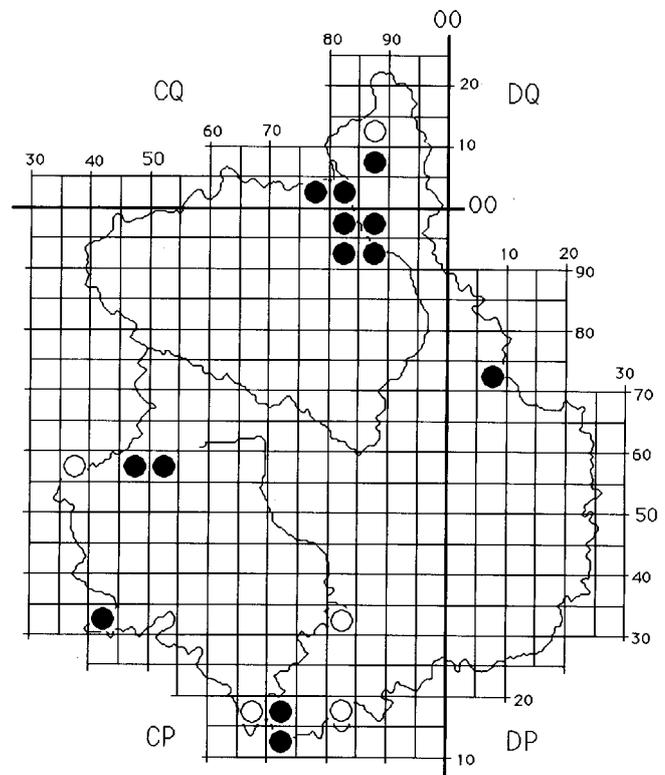
L'Orchis moustique est noté comme assez rare (AR) par LEFEVRE (1866) avec 7 localités réparties en 3 zones. A l'heure actuelle, cette orchidée est présente dans 13 carrés 5 x 5 km, dans 3 secteurs du département correspondant aux 3 zones citées par LEFEVRE (1866) :

- la région drouaise, sur les pelouses des coteaux crayeux de la vallée de l'Eure et des vallons adjacents.
- le Dunois, sur les coteaux calcaires de la vallée de l'Aigre.
- dans le Perche, sur les coteaux de craie cénomaniennne de la vallée de la Vinette, mais aussi dans des tourbières neutro-alcalines comme à Frégnigny au pied de la cuesta cénomaniennne et à la Chapelle-Guillaume (sources de l'Yerre).

On peut donc noter que cette espèce fréquente à la fois des milieux secs et des milieux humides mais toujours riches en bases.



Carte 13 : Répartition de *Platanthera bifolia* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).



Carte 14 : Répartition de *Gymnadenia conopsea* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Gymnadenia odoratissima (L.) L. C. M. Richard

Cette espèce a été citée par P. JACQUET (1988) dans son inventaire départemental des orchidées françaises à partir de renseignements fournis en 1975 sans localisation par M. Richert (comm. pers. P. Jacquet) et M. Laverret (BOUDIER & LAVERRET 1985) nous a signalé la présence de cette espèce sur les coteaux de la vallée de l'Eure.

Nos déplacements, plusieurs années de suite, sur les sites où cette espèce aurait été observée ne nous ont pas permis de confirmer actuellement la présence de cette orchidée en Eure-et-Loir.

Précisons que cette espèce figure sur la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

Coeloglossum viride (L.) Hartman (carte 15)

L'Orchis grenouille, ainsi nommé à cause de son labelle qui évoque une langue de grenouille, est une espèce caractéristique des prairies fraîches de fauche à colchique (M. BOURNÉRIAS 1979). LEFEVRE (1866) le note comme assez commun dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou et rare dans le reste du département (4 stations citées : Oisème, Cocherelle, La Boulidière, Yèvres).

A l'heure actuelle, nous ne l'avons observé que dans une seule station, dans les allées fauchées d'un bosquet proche de la forêt de Montécôt sur la commune de St-Maurice-St-Germain.

Cette espèce s'est donc fortement raréfiée depuis un siècle sans doute à cause de la quasi disparition des milieux qui lui sont favorables, notamment à cause du drainage systématique des terres humides et de la transformation des prairies et des pâtures en terres de culture.

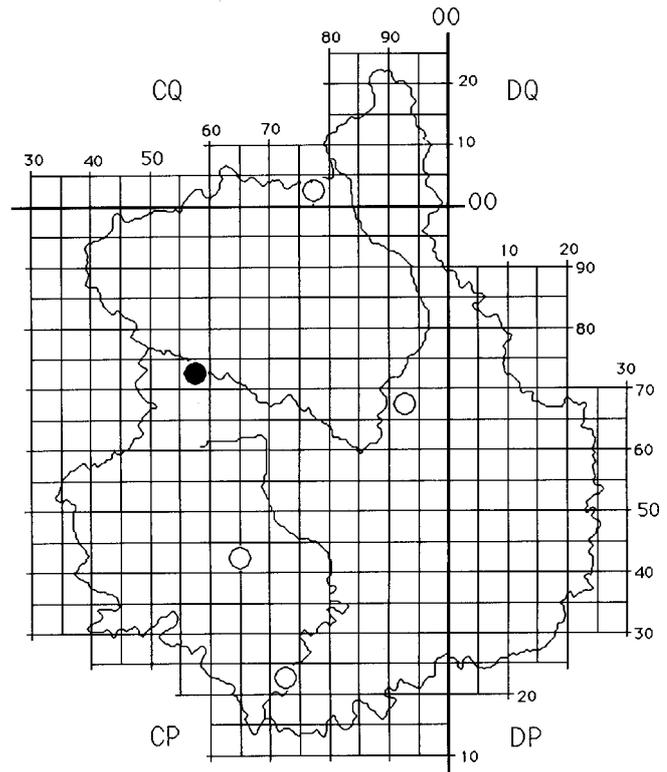
Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

Genre *Dactylorhiza*

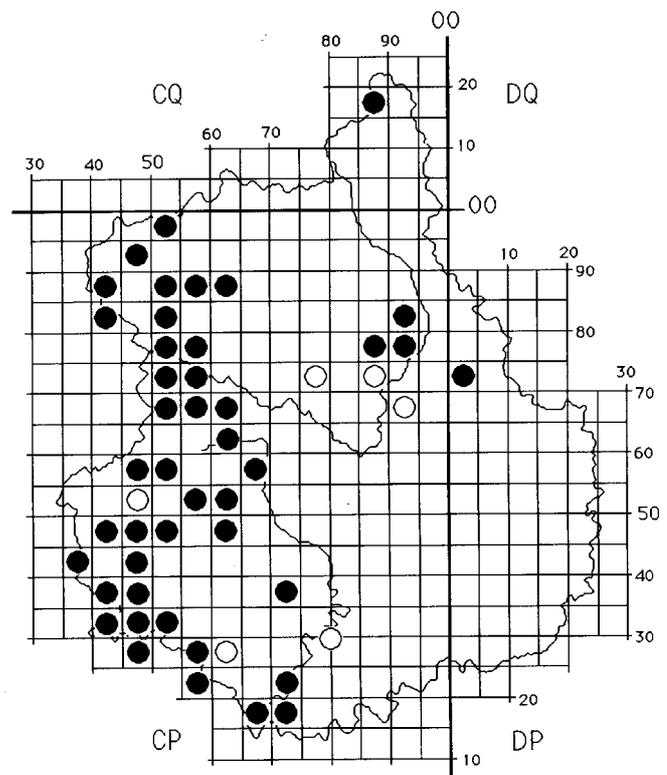
Le genre *Dactylorhiza* pose de nombreux problèmes taxonomiques car les espèces retenues par les spécialistes s'hybrident très fréquemment, créant des gradients morphologiques. "Ces croisements sont souvent fertiles et peuvent donner naissance à des populations hybridogènes dont l'identification présente souvent de grandes difficultés" (GUINOCHET & VILMORIN 1978). En Eure-et-Loir, ces espèces, qui vivent souvent ensemble dans des prairies marécageuses où elles constituent des populations isolées les unes des autres, se présentent rarement sous leurs formes typiques. Aussi nous nous sommes attachés à rechercher au sein de ces peuplements les caractères utilisés pour la diagnose des espèces.

Dans cette optique, nous avons retenu pour l'Eure-et-Loir, les taxons suivants :

- *Dactylorhiza maculata* (s. l.) sans distinguer les 2 sous-espèces *maculata* et *elodes*
- *Dactylorhiza fuchsii*
- *Dactylorhiza incarnata*
- *Dactylorhiza praetermissa*



Carte 15 : Répartition de *Coeloglossum viride* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km)



Carte 16 : Répartition de *Dactylorhiza maculata* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Dactylorhiza maculata (L.) Soò (carte 16)

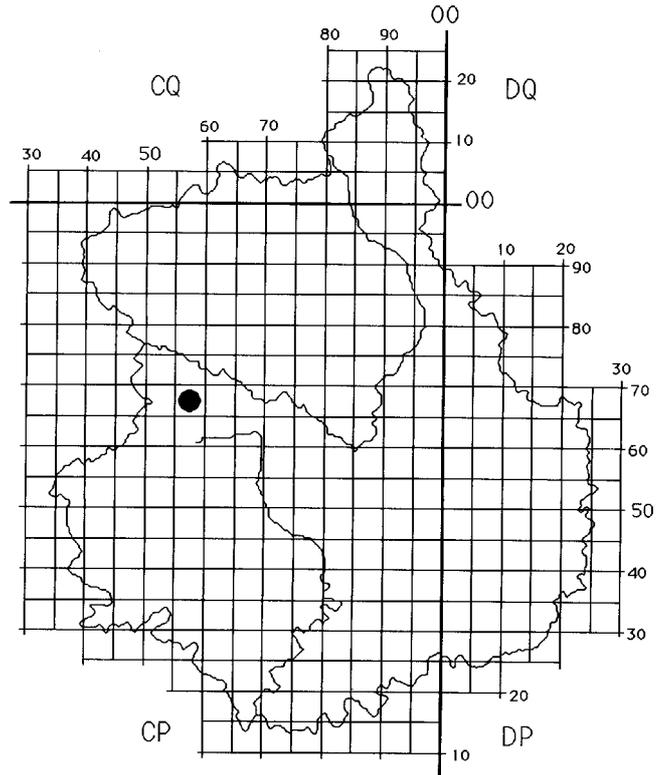
L'Orchis tacheté, qui doit son nom aux taches noires qui maculent ses feuilles, est, de loin, l'espèce de *Dactylorhiza* la plus commune en Eure-et-Loir. Nous pensons que c'est à cette espèce qu'il faut attribuer le nom vernaculaire de "Pentecôte" attribué en fait à diverses orchidées sauvages fleurissant fin mai.

Il en existe plusieurs sous-espèces que nous n'avons pas distinguées.

Dactylorhiza maculata affectionne les sols acides plus ou moins humides d'où sa grande fréquence dans la partie percheronne du département. Rarement présente dans le sous-bois, on la rencontre dans les allées forestières des Chênaies sessiliflores, les fossés des bords des routes et les landes à Molinie et Callune. Elle est souvent abondante dans les prairies humides sur tourbe.

Dans le reste du département, ses exigences écologiques éliminent de toutes les zones calcaires et on ne la trouve que sur des formations acides (argile à silex ou sable), en stations isolées notamment aux abords de l'aqueduc ruiné de Théléville (argile à silex) ou encore dans les bois de Mesnil-Simon (sur sable).

Remarquons que LEFEVRE (1859) mentionne l'espèce dans les environs de Chartres citant certaines stations (Oisème, Lèves) où elle n'a pas été revue.

*Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soò (carte 17)

L'Orchis de Fuchs est souvent considéré comme un taxon du complexe *D. maculata* se distinguant notamment par son labelle profondément trilobé. D'après JACQUET (1988), il est réparti sur une grande partie du territoire français, mais non mentionné en Eure-et-Loir.

En 1989, l'un de nous (P. B.) en a observé une petite population en forêt de Montécôt, dans les fossés des allées entre le Rond de Provence et le Rond Labbé.

Dactylorhiza incarnata (L.) Soò (carte 18)

L'Orchis incarnat non signalé par LEFEVRE (1866) est en Eure-et-Loir une espèce très rare et très localisée.

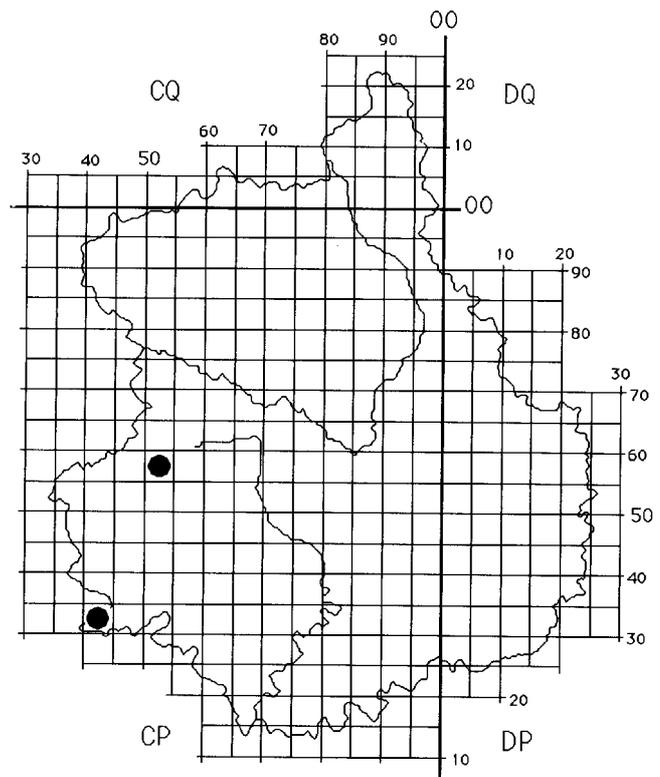
Dans sa forme typique, c'est une orchidée d'assez petite taille (20 à 40 cm) dont les feuilles, non maculées, cucullées (pointe en capuchon) atteignent souvent l'épi, celui-ci relativement court. Les fleurs sont relativement petites, à labelle fortement plié en long. Dans le département, nous n'en connaissons que deux stations situées dans le Perche (la Chapelle-Guillaume et Frétigny).

Dans les deux cas, il s'agit de tourbières neutro-alcalines où l'espèce voisine avec d'autres *Dactylorhiza* (*maculata* et *praetermissa*). De nombreuses formes intermédiaires peuvent y être observées.

C'est une espèce fortement menacée surtout à cause de l'assèchement par drainage des prairies marécageuses. Ces rares stations méritent d'être protégées.

D. incarnata figure sur la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.

Carte 17 : Répartition de *Dactylorhiza fuchsii* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).



Carte 18 : Répartition de *Dactylorhiza incarnata* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soò (carte 19)

L'Orchis " ignoré " est souvent une plante robuste qui, dans sa forme typique, a les feuilles non maculées, cucullées, n'atteignant pas l'épi, qui est allongé, cylindrique et assez dense. Les fleurs ont un labelle au bord légèrement relevé en cuiller, rose pâle, marqué de ponctuations ou de courtes lignes purpurines.

Non signalée par LEFEVRE (1866), cette espèce est proche de *Dactylorhiza maialis* (= *Orchis latifolia*, in LEFEVRE 1866) dont elle est parfois considérée comme une sous-espèce. Il ne nous a pas été possible d'établir la présence de *Dactylorhiza maialis* (Rchb.) Hurt. & Summ. dans le département et on peut suggérer que les spécimens observés par LEFEVRE doivent correspondre à notre *D. praetermissa*.

Dans cette optique, cette espèce aurait fortement régressé puisque LEFEVRE (1866) considère son "*Orchis latifolia*" comme commun alors que cette orchidée nous apparaît rare avec 13 points 5 x 5 seulement, dispersés dans tout le département.

On la trouve dans divers milieux humides :

- prairies neutro-alkalines sur tourbe dans le Perche (la Chapelle-Guillaume, Frétigny, Charbonnières, Miermaigne, la Croix-du-Perche)
- phragmitaies (vallée de l'Eure à Pierres, vallée de la Conie à Conie-Molitard)
- aulnaies à Thélyptère et Ményanthe de la Conie (Donnemain-Saint-Mamès)
- base de coteaux calcaires (vallée de l'Aigre à Charray et la Ferté-Villeneuve)
- fossés au bas de talus, marneux ou calcaireux, de bords de route comme à Morancez et à Ymeray. Il s'agit forcément de stations récentes, liées à la mise en place de l'autoroute " l'Océane". Dans ces stations, où l'espèce n'est pas en contact avec d'autres *Dactylorhiza*, les spécimens observés sont typiques.

Orchis morio L. (carte 20 ; fig. 7)

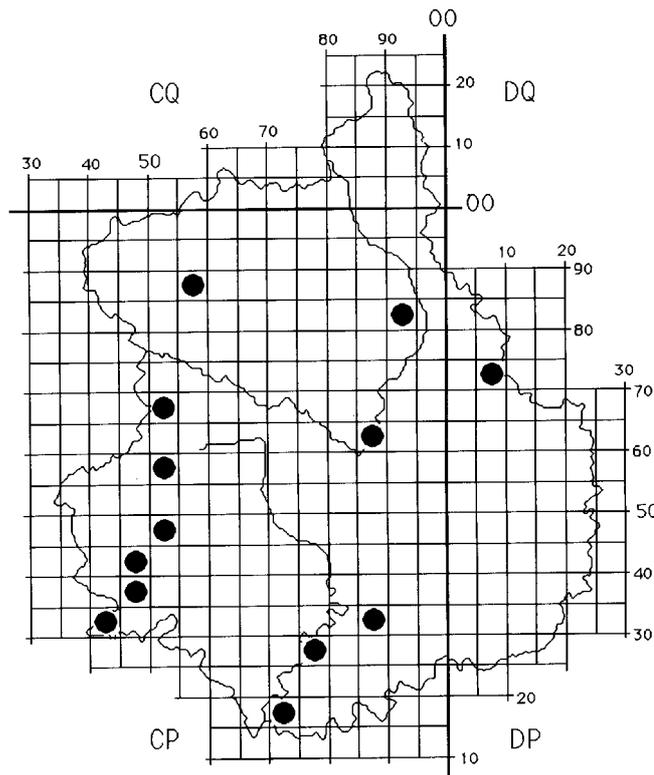
L'Orchis bouffon, bien caractérisé par son épi court, ovale, peu fourni, et ses fleurs aux sépales en casque veinés de vert est, avec l'Orchis mâle, l'orchidée la plus précoce de notre région. Il est souvent visible dès le mois d'avril formant des populations aux coloris variant du pourpre au blanc.

LEFEVRE (1866) le note commun, sans précision de localités. Dans le département, on le trouve surtout sur les sols calcaires et il est abondant sur les pelouses des vallées beauceronnes de l'Aigre et de la Conie.

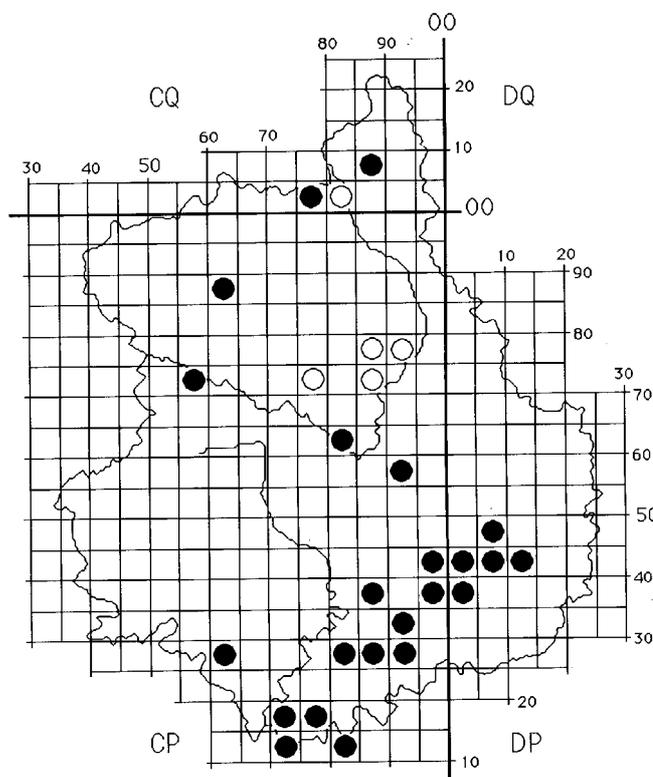
Par contre, sur les formations crayeuses, il semble plus rare et plus localisé.

A noter, une station percheronne dans une formation herbeuse à Colchique des allées d'un petit bois.

Un certain nombre de stations anciennes (notées : O) des régions chartraines et drouaises, données par VIGINEIX (1859), puis COSSON & GERMAIN (1861) et relevées dans les herbiers Amy et Hanquet, n'ont pas été revues.



Carte 19 : Répartition de *Dactylorhiza praetermissa* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).



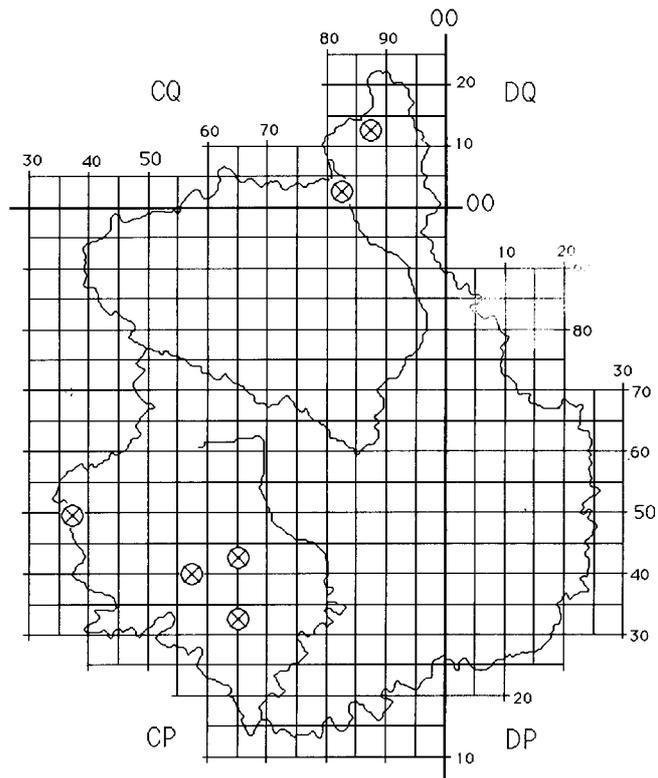
Carte 20 : Répartition d'*Orchis morio* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Orchis coriophora L. (carte 21)

L'Orchis punaise, qui doit son nom à son odeur, était noté par LEFEVRE (1866) comme rare (R) avec quatre localités (La Ronce près d'Anet, Yèvres, Chatillon et les Etilleux). COSSON & GERMAIN (1861) le signalent dans la région drouaise sans d'autre précision.

Cette Orchidée se rencontrait dans les prairies marécageuses (LEFEVRE 1866) et elle semble avoir totalement disparu. Sa raréfaction est générale sur le plan national d'où son inscription sur la liste des espèces intégralement protégée sur l'ensemble de la France (arrêté ministériel du 20-1-82 J. O. du 13-5-82).

Dans notre département, cette espèce est certainement une des victimes de la politique d'assèchement par drainage des zones humides, de la mise en culture de nombreuses prairies et de l'exploitation intensive en gravières des formations alluviales.



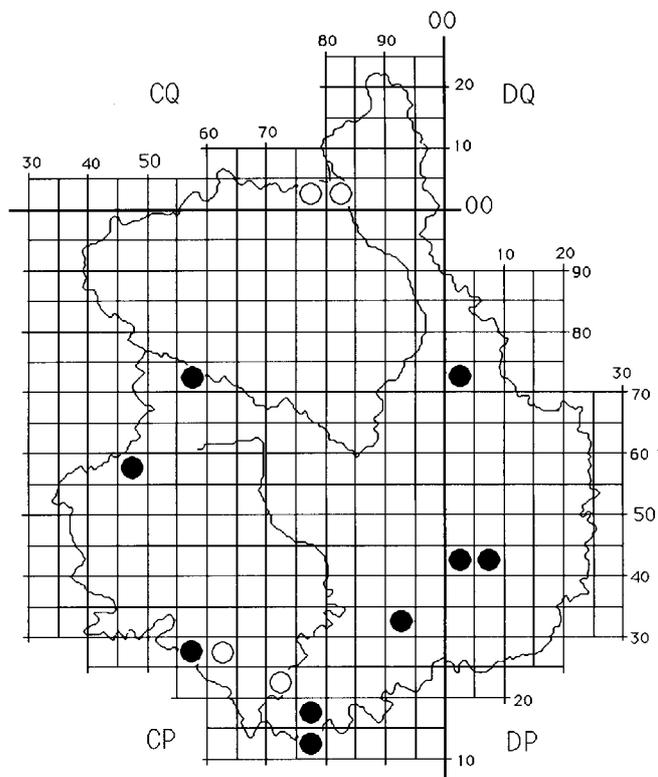
Carte 21 : Répartition d'*Orchis coriophora* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Orchis ustulata L. (carte 22)

L'Orchis brûlé, ainsi nommé à cause de la couleur de ses sépales, d'un pourpre noirâtre, l'épi apparaissant comme brûlé au sommet, est noté rare (R) par LEFEVRE (1866) avec seulement quatre localités (Cocherelle à Montreuil, Chérisy, la Boulidière près de Châteaudun, Coudreceau). D'autres indications sont fournies par les herbiers (Société Dunoise et Hanquet) : Parc de Courtalain. Récemment BEAUTRU & CHEVALLIER (1985) l'ont signalé dans la vallée de l'Aigre où nous l'avons revu.

A l'heure actuelle, avec 9 carrés 5 x 5, cette espèce reste rare (R) sur l'ensemble du département. Elle affectionne les pelouses thermophiles sur sol calcaire des coteaux des vallées (Aigre, Conie, Voise, Vinette). A noter une station dans un milieu original, commune de St-Maurice-St-Germain, dans une formation herbeuse à Colchique des allées d'un bois.

Répartie inégalement sur l'ensemble de la France, cette espèce figure sur la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.



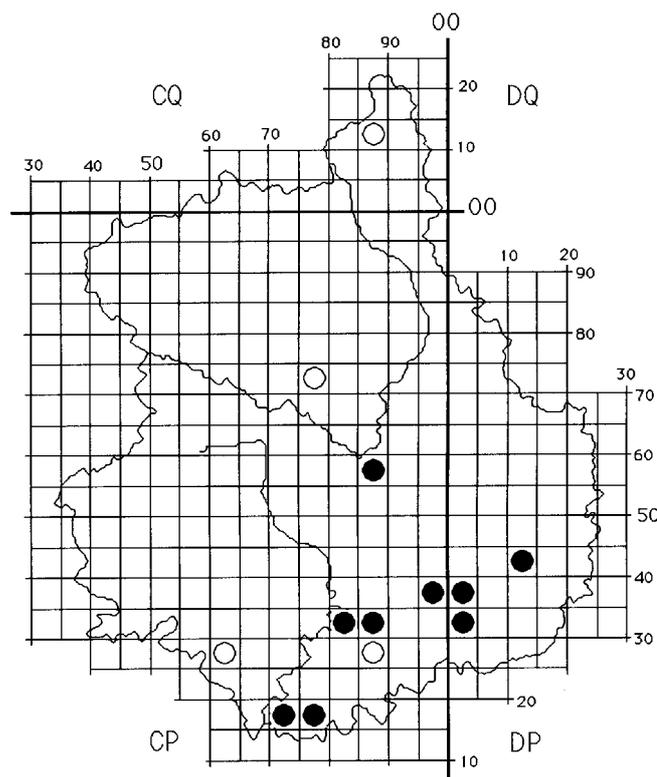
Carte 22 : Répartition d'*Orchis ustulata* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Orchis simia Lam. (carte 23)

L'Orchis singe, ainsi appelé à cause de la forme suggestive du labelle des fleurs, est la seule Orchidée de nos régions dont l'épi fleurit en commençant par le haut. Il est noté rare (R) par LEFEVRE (1866) avec trois stations signalées (Boncourt, Varize et Nottonville). Il est aussi présent dans l'herbier Hanquet (Bois Raimbourg, commune de Langey). Il est à remarquer que LEFEVRE signale cette orchidée en forêt de Bailleau dans sa publication de 1859, mais que cette information n'est pas reprise dans sa Statistique Botanique de 1866.

A l'heure actuelle, cette espèce reste rare (R) avec 9 points 5 x 5.

Nous l'avons observée principalement dans le Sud du département où elle se rencontre dans les pelouses calcaires thermophiles et les prés-bois des vallées de l'Aigre et de la Conie. La plus belle population se trouve dans le bois de Cambrai près d'Orgères-en-Beauce. Au Sud de Chartres, il est présent dans un petit bois près d'Houdouenne.



Carte 23 : Répartition d'*Orchis simia* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

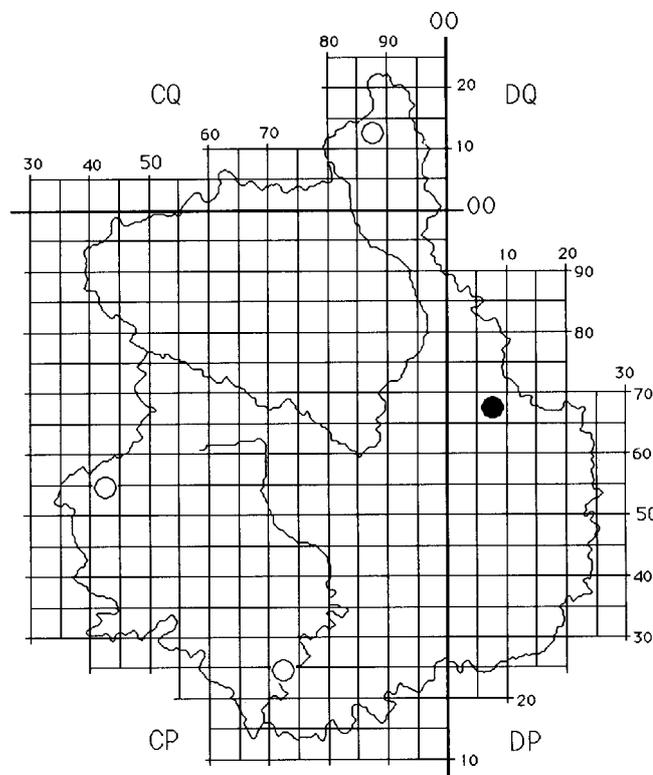
Orchis militaris L. (carte 24)

L'Orchis militaire a reçu ce nom à cause de la forme de son labelle qu'on a comparé à la silhouette d'un uniforme militaire.

Il est noté rare (R) par LEFEVRE (1866) avec trois stations (Anet, St-Denis-les-Ponts, Bois du Perchet près de Nogent-le-Rotrou). Aucune de ces stations n'a été revue et nous la considérons à l'heure actuelle comme extrêmement rare (RRR) avec une seule station connue (C. Arlot, comm. pers.), dans la vallée de la Voise.

C'est une espèce des pelouses et pré-bois calcicoles et dans le département il est à rechercher dans ces types de milieux où il peut se rencontrer avec *O. purpurea* et *O. simia*, espèces avec lesquelles il s'hybride.

A noter que DUPONT & al. (1990) dans sa cartographie 20x20 km signale la présence de cette espèce dans le sud du département à l'est de Châteaudun.



Carte 24 : Répartition d'*Orchis militaris* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

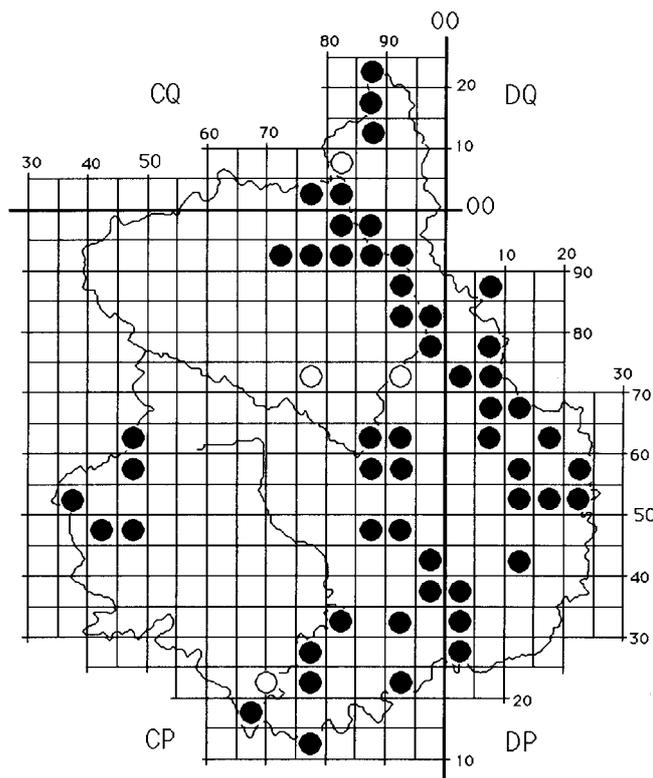
Orchis purpurea Hudson (carte 25)

L'Orchis pourpre est bien caractérisé par son épi dense de grandes fleurs aux sépales formant un casque d'un pourpre noirâtre et son labelle clair taché de rose pourpre.

Il est noté assez commun (AC) par LEFEVRE (1866) sans localisations. Nous le trouvons également assez commun (53 carrés 5 x 5 km). Cette orchidée calcicole est rarement observée en pleine lumière et elle préfère les stations ombragées en sous-bois plus ou moins denses (prés-bois calcicoles plus ou moins évolués).

Dans le département, on la rencontre sur toute la partie Est (coteaux boisés des vallées de l'Eure, Voisè, Conie) et dans le Perche, seulement sur les affleurements de craie cénomaniennes de la région de Nogent-le-Rotrou.

La cartographie met en évidence son absence sur le plateau d'argile à silex (Faux-Perche, Thymerais) et dans tous les massifs forestiers du Perche.

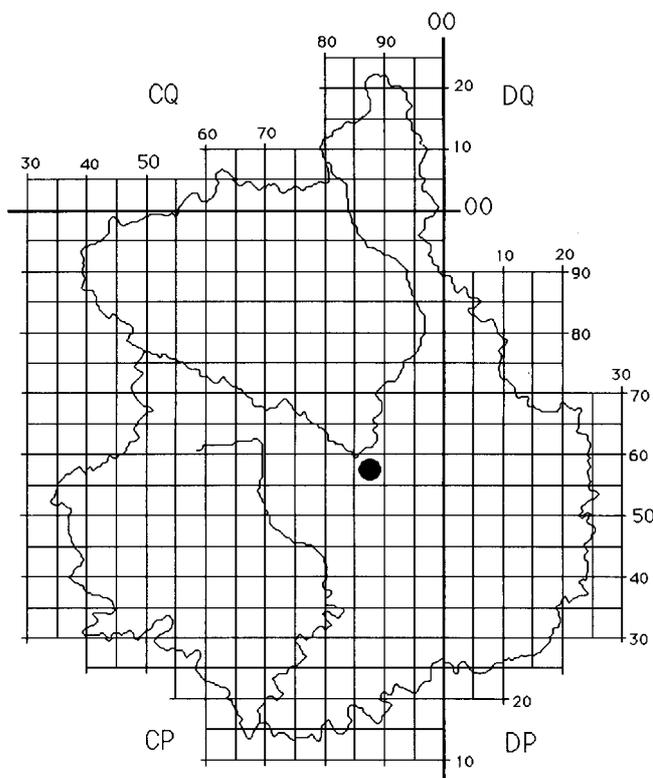


Carte 25 : Répartition d'*Orchis purpurea* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Orchis x angusticuris Franchet (*O. simia x purpurea*) (carte 26 ; fig. 8)

Au Sud de Chartres près d'Houdouenne, où cohabitent *Orchis simia* et *Orchis purpurea*, nous avons pu observer deux pieds d'hybrides entre ces deux espèces.

C'est la seule localisation de cet hybride que nous ayons reconnue en Eure-et-Loir.



Carte 26 : Répartition d'*Orchis x angusticuris* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Orchis mascula (L.) L. (carte 27 ; fig. 5)

L'Orchis mâle, à floraison précoce, souvent dès la fin avril, se reconnaît facilement à ses feuilles maculées et à ses fleurs purpurines aux sépales dressés.

LEFEVRE (1866) l'indique commune (C). Nous l'avons notée dans 69 carrés 5 x 5, ce qui correspond au même statut d'abondance.

Dans le département, c'est une orchidée qui est fréquente sur les bords herbeux fraîches des voies de communication dans des formations qui peuvent être rapportées à l'Arrhénatéraie (groupement dont la principale caractéristique est l'Avoine élevée).

On la trouve encore, mais plus rarement, dans d'autres types de milieux :

- les chênaies mésotrophes riches en bases, dans le sous-bois, mais surtout en lisière.

- les pelouses calcaires du Mésobromion, où il ne se rencontre que dans les parties les plus fraîches.

La cartographie montre son absence du secteur Sud-Est du département, sur calcaire de Beauce, certes calcaire mais certainement trop sec.

Dans le Perche, où les sols acides dominent, elle est surtout présente en bordure de route où les terrains sont le plus souvent remaniés, avec des apports calcaïques.

On peut attirer l'attention sur l'intérêt, dans nos campagnes très cultivées, des bords de route qui sont le dernier refuge d'un certain nombre d'espèces végétales - mais aussi animales - ce qui devrait être pris en compte dans la gestion de ces espaces.

Orchis laxiflora Lam. (carte 28)

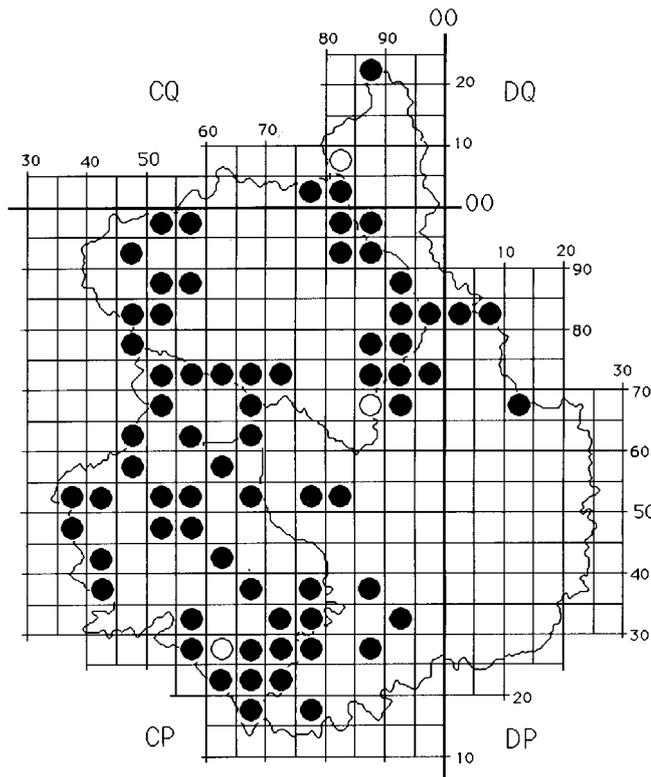
L'Orchis à fleurs lâches est ainsi nommé à cause de ses fleurs assez espacées dans l'épi. De teinte purpurine, elles possèdent un labelle fortement replié laissant apparaître une ligne blanche formant crête.

LEFEVRE (1866) le note assez rare (AR) avec 9 localités réparties dans les arrondissements de Dreux, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou. Actuellement nous n'en connaissons que deux stations situées dans le Perche-Gouët (la Chapelle-Guillaume et Miermaigne). L'espèce nous apparaît donc comme extrêmement rare (RRR).

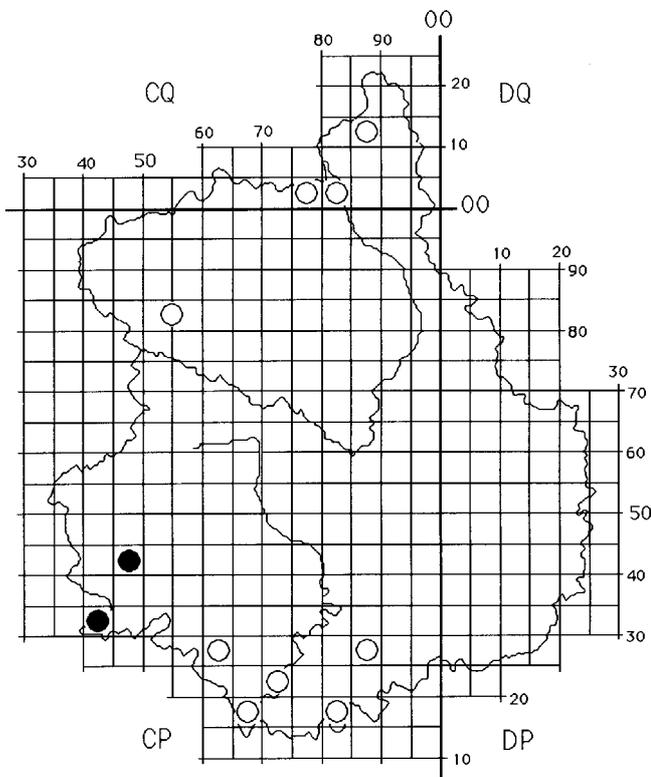
On la rencontre dans les prairies marécageuses, biotopes qui se sont en effet considérablement raréfiés dans le département.

Cette Orchidée est en forte régression en Eure-et-Loir. Aussi les dernières stations du département mériteraient protection.

N. B. : LEFEVRE (1866) signale la présence de l'hybride entre l'*Orchis morio* et l'*Orchis laxiflora* comme assez abondant à Coudreceau. Nous n'avons revu, dans ce secteur, ni l'hybride, ni les parents.



Carte 27 : Répartition d'*Orchis mascula* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).



Carte 28 : Répartition d'*Orchis laxiflora* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil. (carte 29)

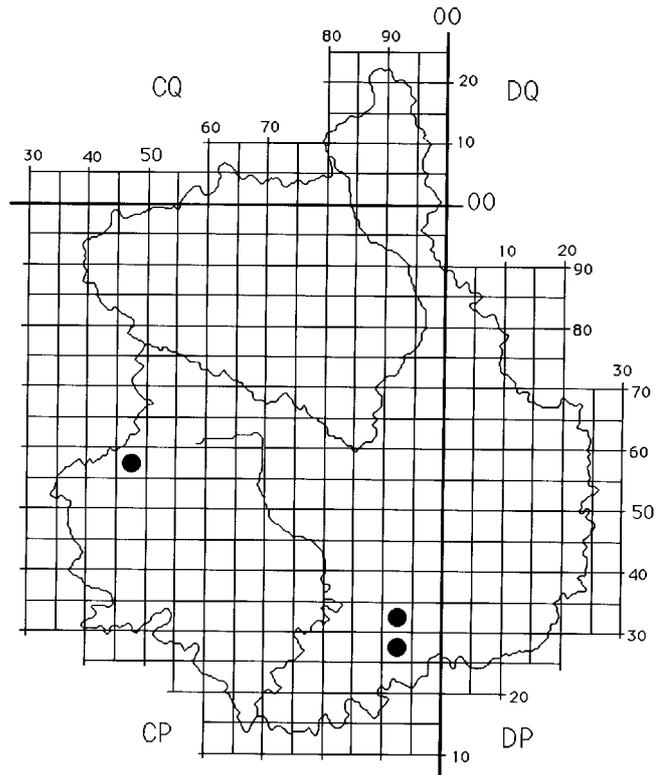
L'Orchis "homme pendu" à cause de la forme de son labelle, est une espèce des pelouses héliophiles calcicoles appartenant aux alliances du Xérobromion et du Mésobromion.

Très disséminée et se raréfiant vers le Nord-Ouest de la France (DUPONT et al. 1990), cette espèce, non signalée dans le département d'Eure-et-Loir par LEFEVRE (1866), est, à l'heure actuelle, présente mais très localisée. Elle a été observée seulement sur quelques pelouses sèches calcicoles pentues, donc bien drainées :

- d'une part en Beauce, affleurements de calcaire de Beauce des versants des Conies
- d'autre part dans le Perche, affleurements de la craie cénomaniennne de la vallée de la Vinette.

Dans chacune de ces stations, la plante reste peu abondante. Orchidée des pelouses rases, elle tend à disparaître lorsque le milieu se boise, notamment par suppression du pacage d'où la nécessité de surveiller ces différentes stations.

Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.



Carte 29 : Répartition d'*Aceras anthropophorum* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

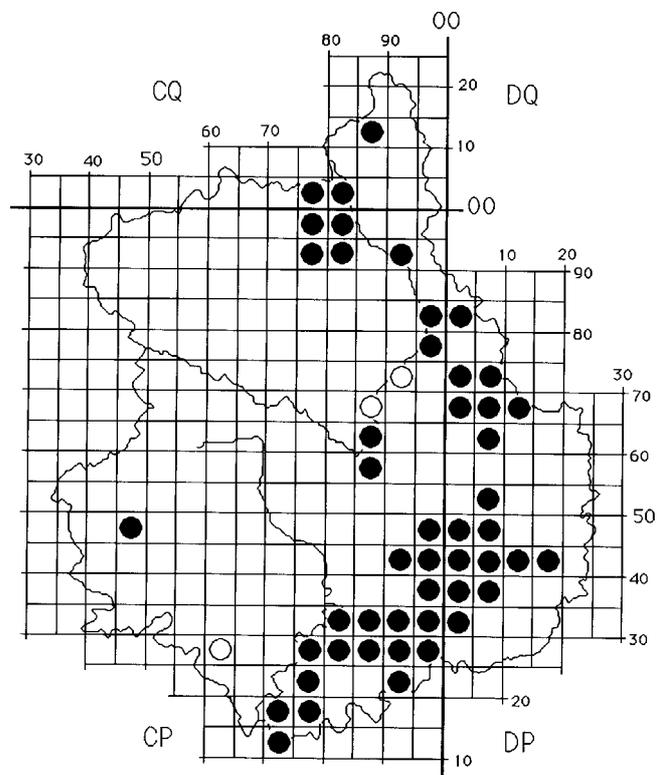
Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel (carte 30)

L'Orchis bouc, ainsi nommé à cause de l'odeur de ses fleurs, est, bien que de couleur discrète, une de nos Orchidées les plus spectaculaires avec son labelle de 4 à 6 cm divisé en 3 lanières hélicoïdales.

LEFEVRE (1866) le note assez commun (AC) sans localisation. A l'heure actuelle, nous le trouvons également assez commun avec 48 carrés 5 x 5, inégalement répartis dans le département.

La cartographie réalisée met en évidence sa fréquence dans la moitié Est du département, essentiellement sur les affleurements calcaires de l'Eure, de la Voise, de la Conie et de l'Aigre.

C'est une espèce des sols calcaires. On la rencontre dans les pelouses et le pré-bois du Mésobromion. Un certain nombre de stations sur talus de bord de route (Morancez) sont récentes ce qui prouve sa capacité de coloniser les espaces favorables nouvellement créés.



Carte 30 : Répartition d'*Himantoglossum hircinum* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Anacamptis pyramidalis (L.) L. C. M. Richard
(carte 31 ; fig. 6)

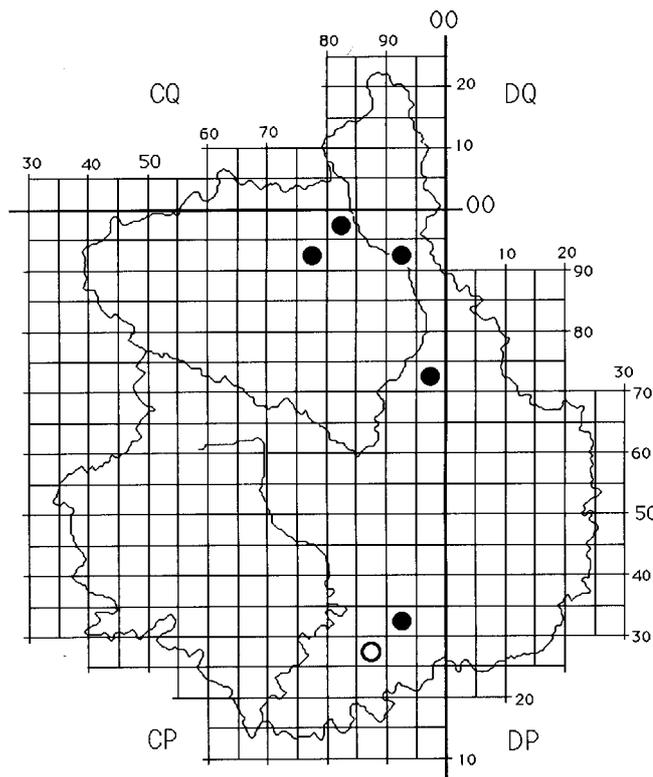
L'*Orchis pyramidalis*, ainsi nommé à cause de la silhouette de l'inflorescence, était signalé comme très rare (RR) par LEFEVRE (1866) avec une seule station à Varize. Cette espèce, non revue dans cette localité, a été observée à Courbehaye (Conie nord) sur les pelouses du vallon sec de Vauboyau.

Les autres localités sont situées dans le nord du département sur les affleurements de craie sénonienne de la vallée de l'Eure et de son affluent, la Blaise.

Elle peut coloniser des milieux récents tels que des talus de bords de route (station près de Tréon).

Plante présente dans toute la France sur les sols calcaires secs, on peut remarquer toutefois sa rareté sur l'ensemble de la région beauceronne.

Fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.



Carte 31 : Répartition d'*Anacamptis pyramidalis* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Ophrys insectifera L. (carte 32)

L'*Ophrys* mouche est bien caractérisé par son épi portant de petites fleurs espacées, au labelle pourpre noir marqué d'un miroir bleu, évoquant des mouches posées.

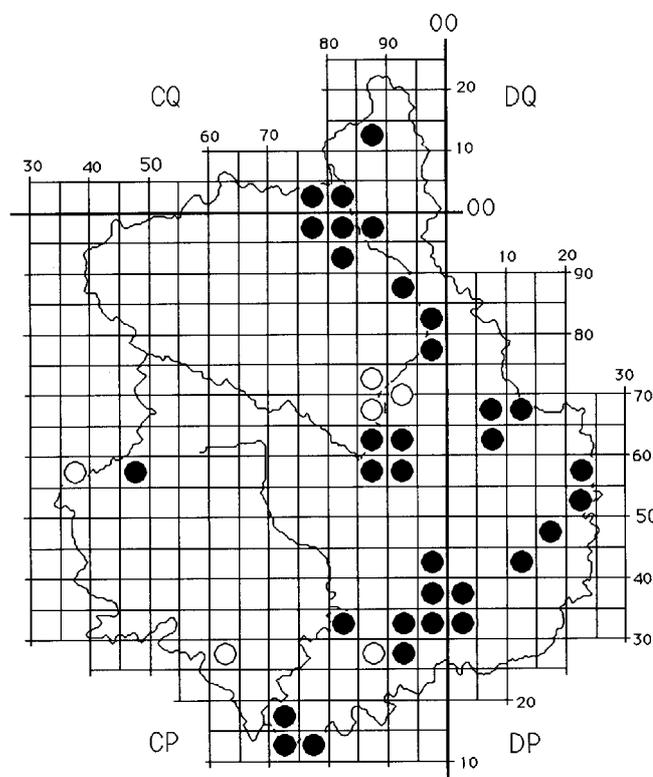
LEFEVRE (1866) note cette espèce assez commune (AC) et elle est conservée dans plusieurs herbiers locaux anciens (Herbiers Amy et Hanquet).

Actuellement, avec 33 présences dans les carrés 5 x 5, elle conserve son statut d'espèce assez commune.

C'est une espèce calcicole présente soit dans les pelouses du Mésobromion, soit dans le pré-bois, mais aussi dans divers boisements sur calcaire, où elle se comporte comme une héliophile tolérante (BOURNÉRIAS 1979).

En pleine lumière sa taille ne dépasse pas 30 cm, alors qu'en sous-bois les individus dépassant 50 cm ne sont pas rares.

Comme la plupart des espèces calcicoles, on la rencontre surtout dans l'Est du département sur les sols maigres des affleurements calcaires des vallées de l'Eure, de la Voise et de la Conie. Dans le Perche, elle reste localisée aux affleurements cénomanniens de la région de Nogent-le-Rotrou.



Carte 32 : Répartition d'*Ophrys insectifera* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

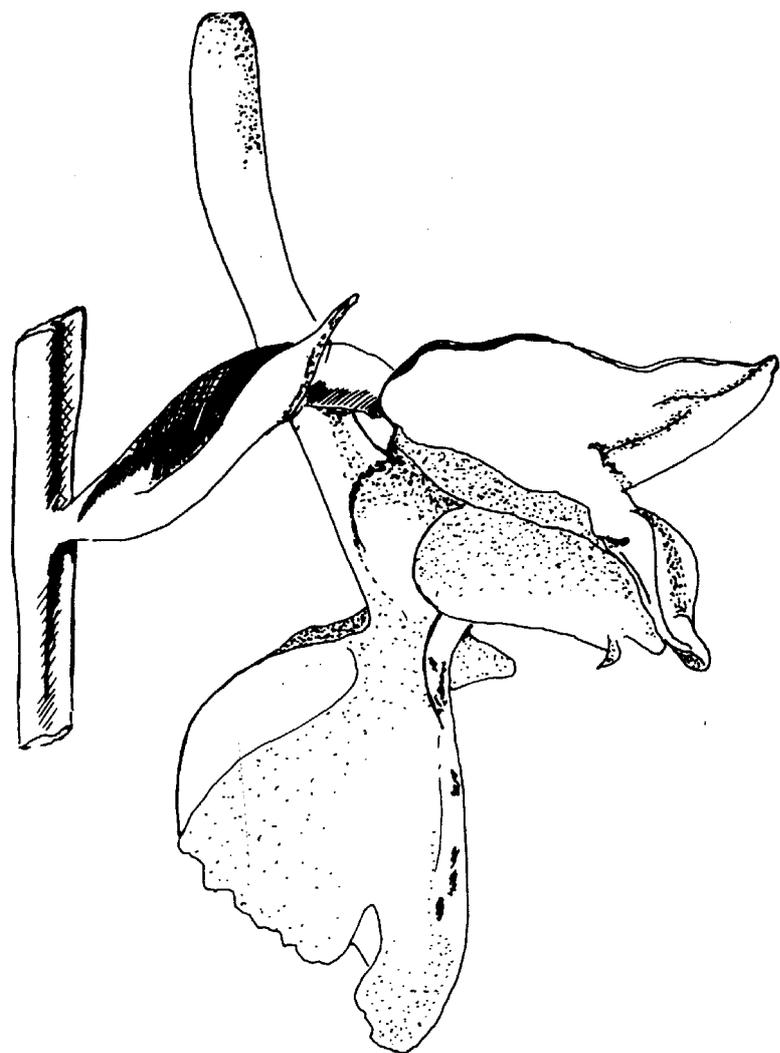


Fig. 5 : *Orchis mascula*



Fig. 6 : *Anacamptis pyramidalis*

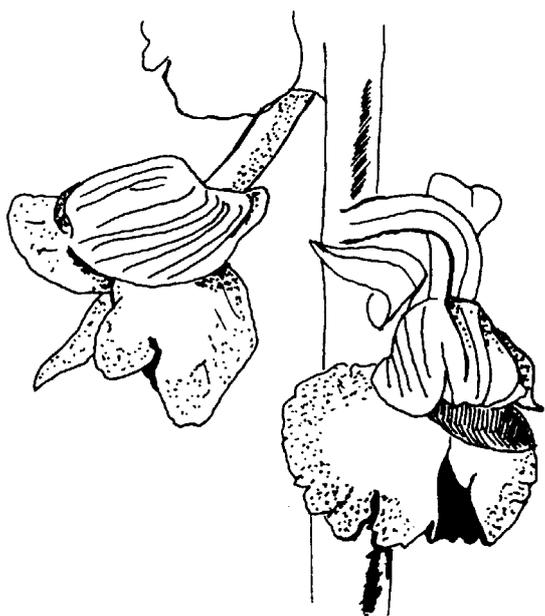


Fig. 7 : *Orchis morio*



Fig. 8 : *Orchis x angusticuris*

Ophrys sphegodes Millet (carte 33)
(= *O. aranifera*)

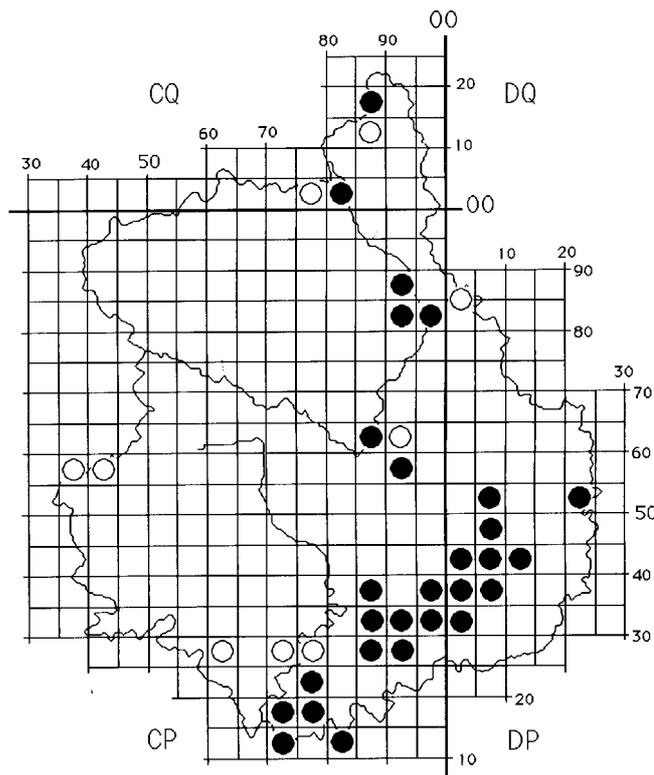
L'*Ophrys* araignée dont les différents noms scientifiques évoquent soit une araignée (*aranifera*), soit un insecte hyménoptère (*sphgodes*), est la première des 4 espèces d'*Ophrys* à fleurir dans le département.

LEFEVRE (1866) la note assez rare (AR) sur l'ensemble du département avec 1 localité dans l'arrondissement de Chartres, 4 dans celui de Dreux et 1 dans celui de Nogent-le-Rotrou, alors que pour celui de Châteaudun l'espèce est notée assez commune (AC) sans localisation.

La carte présentée, correspond assez bien aux observations de LEFEVRE (1866) avec un maximum de localités dans les bassins de la Conie et de l'Aigre situés dans l'arrondissement de Châteaudun.

C'est une Orchidée héliophile des sols calcaires que l'on rencontre uniquement dans les pelouses du mésobromion, formation végétale parfois réduite, dans nos campagnes très cultivées, aux seules accotements et talus de bords de routes.

N. B. : Des formes qui pourraient être rapportées à *Ophrys araneolea* (= *O. litigiosa*) ont été observées à Maintenon sur les coteaux de la Voise (comm. pers. de P. Bouin). De plus amples observations sont nécessaires pour confirmer la présence de cette espèce en Eure-et-Loir.



Carte 33 : Répartition d'*Ophrys sphegodes* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Ophrys fuciflora (F. W. Schmidt) Moench (carte 34)

L'*Ophrys* frelon est une des belles orchidées du département avec ses sépales roses plus courts que le labelle. Ce dernier brun velouté est marqué d'un écusson glabre central plus clair et portant deux gibbosités.

LEFEVRE (1866) l'indique comme rare (R) avec six localités dans l'arrondissement de Dreux et une seule dans l'arrondissement de Chartres.

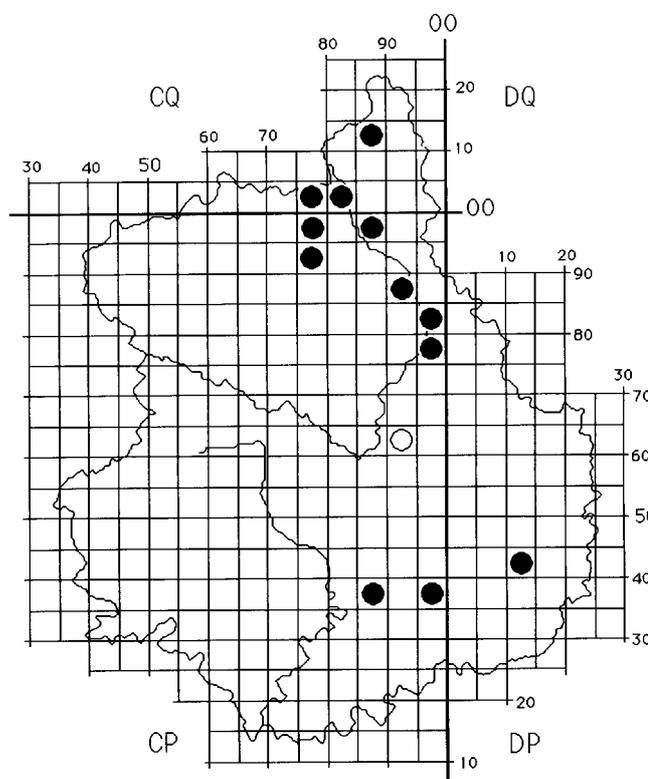
Comme le montre la carte, toutes ces localisations subsistent actuellement, de Maintenon à Anet, sur les coteaux crayeux de la vallée de l'Eure et des vallons affluents.

MORIN (1888) signale l'espèce au Sud-Est de Chartres (Berchères-les-Pierres et Gellainville), station non revue. D'autre part, nos recherches nous ont permis d'établir la présence d'*Ophrys fuciflora* dans le secteur de la Conie.

Dans l'ensemble du département, cette espèce avec 12 points 5 x 5 reste rare (R).

Sa préférence est pour les pelouses thermophiles du Mésobromion, mais on peut l'observer, plus rarement, dans les formations du pré-bois (vallée de la Conie).

Cette espèce fait partie de la liste des espèces proposées à la protection en Région Centre.



Carte 34 : Répartition d'*Ophrys fuciflora* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Ophrys apifera Huds. (carte 35)

L'*Ophrys* abeille est également une de nos belles orchidées. Elle diffère de l'espèce précédente par ses sépales roses plus longs que le labelle et par le long bec flexueux de son gynostème.

LEFEVRE (1866) le signale comme rare (R) avec deux stations Cocherelle et Varize, sauf dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou où il est noté assez commun (AC) sans préciser les localités.

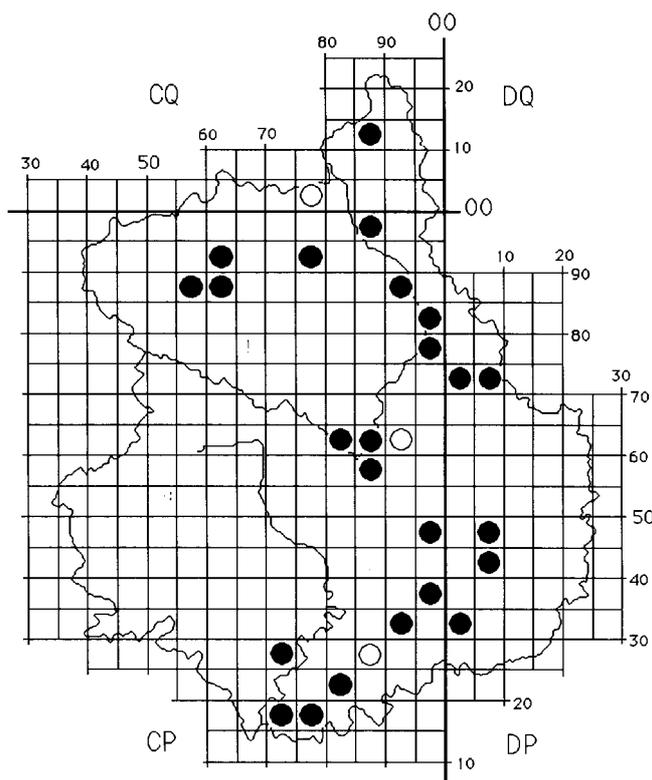
On peut considérer qu'actuellement l'espèce est assez rare (AR) avec 24 points 5 x 5.

Paradoxalement, la cartographie réalisée nous amène, pour cette espèce, à des constatations diamétralement opposées à celles de LEFEVRE (1866), à savoir que l'espèce n'a pas été observée récemment dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou alors qu'elle est bien présente :

- d'une part, dans la vallée de l'Eure, de Chartres à Anet, et dans les vallées affluentes (Voise et Blaise),
- d'autre part, dans le Sud du département (bassin de l'Aigre et de la Conie).

A noter la présence de l'espèce, abondante, dans les prairies pacagées par des moutons du terrain militaire de Crucey.

C'est une espèce calciphile. Comme le note BOURNÉRIAS (1979), c'est une plante des pelouses sèches du Mésobromion (la majorité des stations d'Eure-et-Loir), mais également des prairies de l'Arrhénatheraie (groupe de l'Avoine élevée). C'est le cas à Crucey où dominent les formations à *Agrostis capillaris*.



Carte 35 : Répartition d'*Ophrys apifera* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).

Ophrys x albertiana Camus (*O. apifera* x *O. fuciflora*) (Carte 36)

Sur un coteau crayeux en amont d'Ouerre au sein d'une population où cohabitent *Ophrys apifera* et *O. fuciflora*, l'hybride entre ces deux espèces a été observé (BOUDIER & LAVERRET 1983).

Ce site est remarquable par sa richesse en espèces calcicoles peu fréquentes en Eure-et-Loir et mériterait une gestion appropriée.

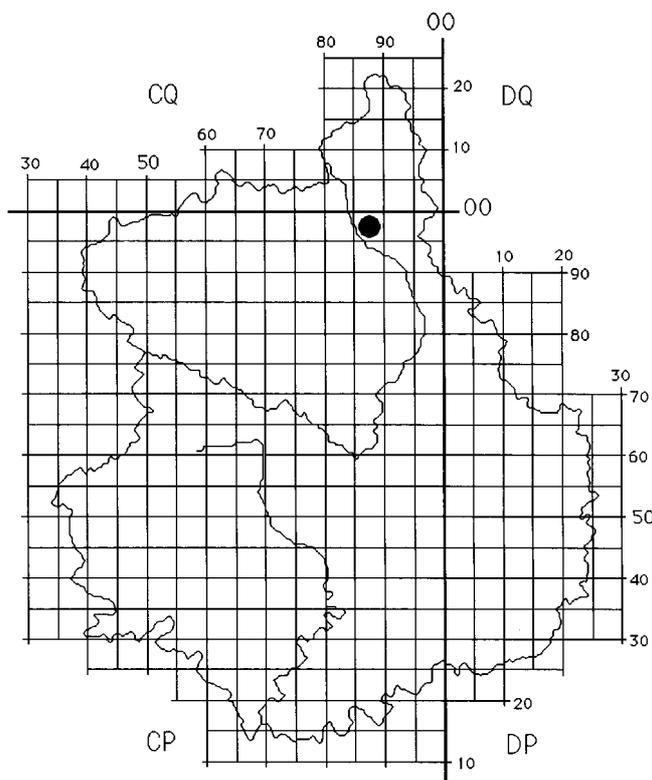
Liparis loeselii L. C. M. Richard

Dans son introduction aux Muscinées d'Eure-et-Loir, DOUIN (1906) signale, sans localisation précise, la présence de *Liparis loeselii* dans les " vallées tourbeuses calcaires " du département.

En faisant des recoupements à partir de la localisation des Mousses signalées avec cette Orchidée, on peut penser que le *Liparis loeselii* devait être présent dans les marais de la Voise.

Il existe encore de belles étendues marécageuses dans cette vallée, mais il semble peu probable que cette orchidée très rare ait pu subsister, les recalibrages du cours d'eau, les drainages et les plantations des peupliers, ayant entraîné l'évolution de la tourbière neutro-alcaline vers des formations boisées (taillis à Thélyptères, Aunaie-peupleraie) et des phragmitaies.

Cette espèce, très raréfiée en France, est intégralement protégée sur le territoire national.



Carte 36 : Répartition d'*Ophrys x albertiana* en Eure-et-Loir (UTM 5 x 5 km).